



1ST SESSION, 40TH LEGISLATURE, ONTARIO
61 ELIZABETH II, 2012

1^{re} SESSION, 40^e LÉGISLATURE, ONTARIO
61 ELIZABETH II, 2012

Bill 89

Projet de loi 89

**An Act to proclaim
the month of May
PKU Awareness Month**

**Loi proclamant le mois de mai
Mois de la sensibilisation
à la phénylcétonurie**

Mr. Delaney

M. Delaney

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading May 10, 2012
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 10 mai 2012
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



**An Act to proclaim
the month of May
PKU Awareness Month**

Preamble

Phenylketonuria (PKU) is a rare, genetic, metabolic disorder found in approximately 1 in 12,000 to 15,000 infants born in Canada. PKU is observed when the body is unable to process phenylalanine, or Phe, an essential amino acid found in dietary protein. In people with PKU, more than 500 mutations have been identified in the phenylalanine hydroxylase (PAH) gene, which is responsible for processing Phe in the liver. These mutations cause a deficiency in the PAH enzyme, resulting in an accumulation of toxic levels of Phe in the blood and the brain. If left untreated, symptoms of PKU can include mild to severe cognitive impairment and epilepsy.

By proclaiming the month of May PKU Awareness Month, the Province of Ontario recognizes the many individuals who suffer from this disorder and hopes to raise awareness of PKU and its effects.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

PKU Awareness Month

1. The month of May in each year is proclaimed as PKU Awareness Month.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *PKU Awareness Month Act, 2012*.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the month of May in each year as PKU Awareness Month.

**Loi proclamant le mois de mai
Mois de la sensibilisation
à la phénylcétonurie**

Préambule

La phénylcétonurie (PCU) est un trouble du métabolisme rare d'origine génétique qui touche environ un nouveau-né sur 12 000 à 15 000 au Canada. Il y a phénylcétonurie lorsque le corps ne peut métaboliser la phénylalanine, ou Phe, un acide aminé essentiel présent dans les protéines alimentaires. Plus de 500 mutations du gène de la phénylalanine hydroxylase (PAH), qui métabolise la Phe dans le foie, ont été mises en évidence chez les personnes atteintes de phénylcétonurie. Ces mutations créent un déficit de l'enzyme PAH, ce qui cause une accumulation toxique de Phe dans le sang et le cerveau. En l'absence de traitement, la phénylcétonurie peut entraîner des troubles cognitifs plus ou moins graves ainsi que des crises d'épilepsie.

En proclamant le mois de mai Mois de la sensibilisation à la phénylcétonurie, la Province de l'Ontario reconnaît les nombreuses personnes atteintes de ce trouble et espère accroître la sensibilisation à la phénylcétonurie et à ses effets.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Mois de la sensibilisation à la phénylcétonurie

1. Le mois de mai de chaque année est proclamé Mois de la sensibilisation à la phénylcétonurie.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2012 sur le Mois de la sensibilisation à la phénylcétonurie*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le mois de mai de chaque année Mois de la sensibilisation à la phénylcétonurie.